

DEC182006DR04**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule****LE DIRECTEUR D'UNITÉ,****Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9198, intitulée « Institut de biologie intégrative de la cellule », dont le directeur est Monsieur Thierry MEINNEL ;**DÉCIDE :****Article 1^{er}**

Délégation est donnée à Monsieur Olivier GRENET, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier GRENET, délégation est donnée à Madame Julie CAIROU, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier GRENET et de Madame Julie CAIROU, délégation est donnée à Madame Stéphanie BILHERE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier GRENET, de Madame Julie CAIROU et de Madame Stéphanie BILHERE, délégation est donnée à Madame Céline LENTZ, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier GRENET, de Madame Julie CAIROU, de Madame Stéphanie BILHERE et de Madame Céline LENTZ, délégation est donnée à Madame Carole MAILLET-HOINT, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 01/07/2018

Le directeur d'unité
Monsieur Thierry MEINNEL

Monsieur Olivier GRENET

Madame Julie CAIROU

Madame Stéphanie BILHERE

Madame Céline LENTZ

Madame Carole MAILLET-HOINT